

DEC202045INSIS

Décision portant renouvellement de Monsieur Ahmed Benallal en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC190485INSIS du 22 mai 2019 portant nomination de Monsieur Ahmed Benallal en qualité de chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes,

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Ahmed Benallal, directeur de recherche de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 30% de son temps de travail.

Sa mission, rattachée au portefeuille de la directrice adjointe scientifique en charge des thématiques ingénierie des matériaux et des structures, mécanique des solides, biomécanique et acoustique, a pour objet le suivi des activités scientifiques en mécanique des solides.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Ahmed Benallal demeure affecté à l'UMR8535 – LMT à Cachan.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

17/12/20

Pour le président-directeur général
et par délégation

Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schun